



CAP ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE

OPTION VITRAILLISTE

à du au

Financé par

Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Centre-Val de Loire

Orléans

Tél :

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Le titulaire de ce CAP est un professionnel de la fabrication et de la transformation du verre et du cristal. Au cours de sa formation, il a étudié l'histoire de l'art du verre et du vitrail, l'expression plastique, les matériaux, les matériels et les procédés de mise en oeuvre, les règles d'hygiène et de sécurité ; il a également bénéficié d'enseignements généraux.

Les méthodes de travail et les résultats recherchés diffèrent selon la spécialité du verrier et selon qu'il travaille à chaud ou à froid.

A propos de l'option :

Le vitrailliste exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives. Les principales étapes de son travail sont la préparation (maquette, carton, tracé, calibrage), la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou le sertissage et la soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers et à la restauration de vitraux anciens ou endommagés. Il exerce son activité dans une entreprise artisanale.

Programme :

Le savoir-faire professionnel est complété par des connaissances technologiques associées :

- histoire de l'art : histoire de l'art du vitrail de l'antiquité à nos jours, de l'architecture, du verre et de la création contemporaine artisanale ;
- les moyens de traduction et d'expression plastique : observer et représenter un modèle, traduire les ombres et les lumières, lire, décoder et réaliser des plans d'ensemble ;
- le verre : ses composants et leur rôle : le fonctionnement du four, les températures, les différents types de verre et les procédés de fabrication ;
- les matériels et matières d'oeuvre : l'atelier : dimensions, orientations, accessibilités et équipements, les outils : de tracé, de calibrage, de coupe, de décoration, d'assemblage, de soudage, de pose, les matières d'oeuvre : le verre, les procédures de mise en oeuvre : prises de mesures, ouvrage des verres, assemblages, pose de panneaux et ferrures mobiles, étanchéités.

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines.

LES AUTRES SESSIONS

	Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
	Joué-lès-Tours (37)	du 01/09/2025 au 25/06/2027	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage	OPCO

Informations pratiques

Organisme responsable :

- Orléans

Numéro de session : / Référence GIP : 16422

Mise à jour le 16/10/2024